

Règlement du parrainage Dictez.com

1. OBJET DU RÈGLEMENT

Le présent règlement (ci-après le « Règlement ») a pour objet de définir les conditions et modalités de l'opération de parrainage mise en œuvre par la société Dictez.com.

Le Règlement peut être consulté en ligne dans son intégralité pendant toute la durée de l'opération sur le site

<https://www.dictez.com/documents/reglementParrainageDictezcom.pdf>

Dictez.com se réserve le droit de modifier à tout moment le Règlement ou de mettre fin à l'opération de parrainage moyennant une information préalable par tous moyens appropriés, notamment sur le site <https://www.dictez.com/parrainage>

Seuls les parrainages complets seront comptabilisés.

2. ACCEPTATION DU RÈGLEMENT

La participation à l'opération de parrainage implique l'acceptation sans réserve des termes et conditions du Règlement par le Parrain et le Filleul.

3. CARACTÉRISTIQUES DE L'OPÉRATION DE PARRAINAGE

L'opération de parrainage est réservée aux Parrains et Filleuls remplissant les conditions mentionnées aux articles 3.2 et 3.3. Dictez.com se réserve la possibilité de refuser tout parrainage qui ne respecterait pas les modalités décrites à l'article 3.

3.2 Conditions pour être Parrain

A la date d'envoi du formulaire de parrainage, le Parrain doit remplir les conditions cumulatives suivantes :

Être un client de la société Dictez.com, tous produits et services confondus ;

3.3 Conditions pour être Filleul

Le Filleul doit :

Être une personne ou une entreprise non cliente de Dictez.com ou non cliente depuis au moins 2 ans à la date d'envoi par le Parrain du formulaire de parrainage.

4. FONCTIONNEMENT

L'opération de parrainage est réservée à un Parrain client de Dictez.com.

Le Parrain est invité à compléter le formulaire de parrainage mis à disposition par Dictez.com sur le site <https://www.dictez.com.com/parrainage>, puis à l'envoyer via notre site internet.

Le Parrain devra fournir les informations suivantes dans le formulaire de parrainage :

- Nom du Parrain
- Email du Parrain
- *Nom du Filleul*
- *Email du Filleul*
- *Message pour le Filleul*

Le Parrain ne peut parrainer un Filleul au sein de sa propre entreprise

Le Parrain peut parrainer autant de Filleuls qu'il le souhaite durant la période du programme de parrainage.

Dans le cas où un filleul est recommandé par plusieurs parrains, seul le premier formulaire de parrainage reçu et enregistré par Dictez.com sera pris en compte.

Dictez.com vérifiera que l'entreprise cliente du Parrain est à jour du paiement des factures émises par Dictez.com au titre des prestations fournies. A défaut, le Parrain ne pourra pas bénéficier du dispositif de l'opération de parrainage.

5. RÉCOMPENSE ACCORDÉE AU PARRAIN

Pour chaque filleul **ayant obtenu au moins une facture dans les 2 mois de la soumission du formulaire de parrainage**, le Parrain recevra une remise de trente (30) euros sur sa prochaine facture.

Le Parrain ne pourra en aucun cas réclamer cette somme sous une autre forme que celle prévue dans le Règlement.

Le Parrain peut parrainer plusieurs filleuls à condition que ces derniers ne dépendent pas de la même société.

Un email sera adressé au Parrain. **Cet email sera adressé par Dictez.com dans un délai de 10 jours à compter de la date de facturation du Filleul.**

6. RÉCOMPENSE ACCORDÉE AU FILLEUL

Si le Filleul réceptionne une facture dans les 2 mois de la soumission du formulaire de parrainage par le PARRAIN, il recevra une remise de quinze (15) euros sur celle-ci.

Le Filleul ne pourra en aucun cas réclamer cette somme sous une autre forme que celle prévue dans le Règlement.

Lors de la soumission du formulaire, un email est adressé au Filleul lui indiquant l'offre de parrainage. **Cet email est adressé par Dictez.com pour le compte du Parrain.**

7. PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

Protection des données à caractère personnel des Clients :

Dictez.com est amenée à traiter les données à caractère personnel communiquées par ses Clients à des fins de gestion de la relation commerciale (contrats, commandes, facturation, service relation client) ainsi qu'à des fins d'opérations de prospection, dans le respect de la réglementation applicable.

Dictez.com est responsable des traitements réalisés à ce titre. Ces traitements sont nécessaires à la mise en place et, le cas échéant, à l'exécution du contrat conclu entre Dictez.com et le Client, ou à l'exécution de mesures précontractuelles prises à la demande de celui-ci. L'absence de communication par le Client de certaines données le concernant pourrait empêcher la mise en place du contrat, et le cas échéant, sa bonne exécution.

Dictez.com est seule destinataire des informations à caractère personnel relatives à ses Clients. Conformément à la réglementation en vigueur, toute personne physique concernée peut demander la communication, la rectification ou l'effacement des données à caractère personnel la concernant, ainsi que, le cas échéant, l'opposition au traitement, ou la limitation du traitement la concernant, en adressant la demande.

Toute personne concernée dispose également de la faculté d'introduire une réclamation auprès de la CNIL. Dictez.com veille à ne pas conserver les données à caractère personnel de ses Clients au-delà de la durée nécessaire à l'accomplissement des finalités pour lesquelles elles ont été collectées. Ainsi, ces données sont conservées pendant la durée de la relation contractuelle et la période de prescription légale ainsi que tout autre délai de conservation qui serait imposé par la législation et la réglementation applicables.

Le transfert de données notamment à caractère personnel dans le cadre de l'opération de parrainage, objet du présent Règlement, s'effectue entre des responsables de traitement distincts pour leurs propres activités de traitements, restant indépendants les uns des autres.

8. LITIGES

Tout litige concernant l'interprétation ou l'application du présent Règlement sera réglé amiablement entre les parties. A défaut d'accord amiable, l'utilisateur ainsi que Dictez.com acceptent de se soumettre à la compétence exclusive des tribunaux Français en cas de litige.